



# PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE LA PETITE CRÈCHE JEAN LAMARQUE

2023 - 2027

### ASSOCIATION CENTRE SOCIAL BOILLY

22 RUE DE LA FONDERIE 59200 TOURCOING

03 20 27 08 66

PETITENFANCE@CENTRESOCIALBOILLY















# LE MOT DE LA DIRECTRICE

Chers parents, chers partenaires,

Ce projet vous est destiné. Il a pour but de vous présenter la petite crèche « Jean Lamarque », son projet social ainsi que le projet pédagogique qui guide l'équipe au quotidien.

Ce projet est réalisé en équipe à partir de l'observation des besoins des enfants. Il met en relief notre savoir-faire et nos valeurs dans l'accompagnement de l'enfant et de sa famille. Il sera notre fil rouge tout au long de cette année.

Nous vous en souhaitons une agréable lecture et espérons que vous serez sensibles aux pratiques qui nous animent.

A bientôt,
DUQUESNOY Camille - Directrice

# SOMMAIRE

1. PROJET SOCIAL

2. PROJET D'ACCUEIL

3. PROJET EDUCATIF

# LE PROJET SOCIAL

# DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

La petite crèche « Jean Lamarque » gérée par l'association du Centre Social Boilly est implantée dans le quartier de l'Epidème au 22 rue de la Fonderie à Tourcoing.

Tourcoing est la 3ème ville de la région des Hauts de France, située à 15 km du nord de Lille et frontalière avec la Belgique. Au dernier recensement du 01/01/2022, la ville comptait 99345 habitants. Plus de 60 % de la population active est issue des « professions intermédiaires » et « employés ». Le taux de pauvreté de la population s'approche des 30% (cf. tableau page 6).

### Zoom sur le guartier de l'Epidème et le centre social Boilly:

- Le quartier de l'Epidème est composé de plus de 3000 habitants, de trois écoles (école maternelle Balzac, école élémentaire Balzac-Hugo, école maternelle et élémentaire Sainte Lucie), d'un stade, de deux salles de sports, d'une bourloire et d'un espace vert en plus du centre social Boilly et de sa petite crèche.
- Le Centre social Boilly propose les mercredis récréatifs et les centres de loisirs dès la rentrée scolaire de l'enfant. Plusieurs actions sont menées tout au long de l'année par le centre social en faveur des habitants des quartiers Epidème Blanc Seau Gambetta en étroite relation avec les référents famille, enfance, jeunesse et RSA. L'équipe de la petite crèche « Jean Lamarque travaille de plus en plus dans un esprit de transversalité avec le Centre Social.

### Zoom sur la petite crèche « Jean Lamarque »:

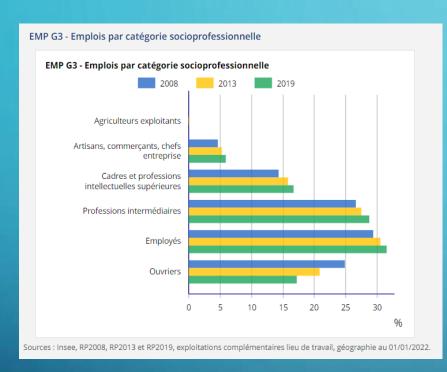
La petite crèche « Jean Lamarque » est un lieu indispensable du quartier, à vocation d'accompagnement, de soutien à la parentalité, de socialisation de l'enfant et un mode de garde adapté aux besoins spécifiques de chaque famille.

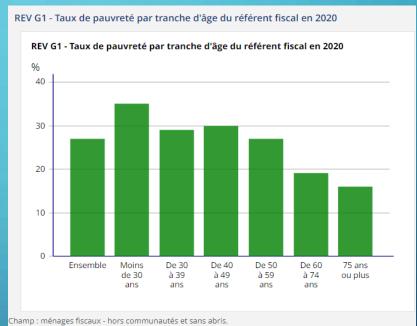
Elle est accessible en transport en commun grâce à sa proximité des axes routiers et des arrêts de Métro Carlier et Gare.

La structure accueille 24 enfants uniquement Tourquennois. Nous proposons un lieu d'accueil et d'éveil des jeunes de 2 mois et demi à 4 ans non révolu. Nous favorisons également le soutien à la parentalité à travers diverses actions au sein de la structure. Ainsi nous favorisons l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et l'égalité des chances, dès la petite enfance. La petite crèche « Jean Lamarque » est implantée sur un territoire où les familles nous sollicitent pour un besoin de socialisation de l'enfant majoritairement.

Les familles accueillies sont issues de trois quartiers principalement : Epidème, Gambetta et Blanc Seau. La petite crèche « Jean Lamarque » déssert également les autres quartiers de Tourcoing à plus petite échelle.

# DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE





Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2022.

# ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITÉ EN TRANSVERSALITE

### **Information**

La réunion de la rentrée 2023/2024 aura lieu le 19 septembre 2023 au soir. Elle permet aux parents de s'informer sur le projet mis place par l'équipe, le quotidien de l'enfant à la crèche, le règlement de fonctionnement et de poser toutes leurs questions!

### **Invitation**

Au fil de l'année, des ateliers parents enfants et/ou grands-parents enfants sont organisés par l'équipe éducative. Ils permettent de passer un temps privilégié avec l'enfant au sein de la structure en partageant un temps de jeux, cuisine, lecture... La médiatrice santé du Centre social Boilly peut intervenir dans le cadre de certains ateliers.

Des moments festifs sont également prévus: fête de fin d'année, fête de l'été...

<u>Dans le cadre de notre REAAP uniquement</u> et en lien avec la référente famille, pour cette année 2023, nous proposons autour du thème « Les émotions langage du tout petit » des ateliers Parents/Enfants et groupes de parole avec « Les ateliers du colibri » autour de la parentalité positive.

### Participation et place des familles

Pour 2023 nous souhaitons mettre en place « Le comité d'usagers» et des instances pour le faire vivre. Il permettra aux parents de participer à des réunions, des projets, être source de propositions et d'animer certains évènements.

Nous souhaitons que les parents aient la chance de partager leur culture et leur talent à la petite crèche « Jean Lamarque » et au centre social Boilly. Ainsi, nous leur proposons de venir chanter, cuisiner... avec nous et les enfants s'ils le souhaitent dans le cadre des temps festifs par exemple ! Cette année, une maman propose ses talents en esthétique au centre social Boilly.

Développer l'offre d'accueil en ouvrant les ateliers aux habitants du territoire même s'ils ne bénéficient pas d'un contrat au sein de la structure, dans un esprit de transversalité avec le centre social Boilly. Par exemple, pour 2023 ouverture des ateliers « Thé crochet » (cf. Accompagner les parents dans leur rôles et compétences). Nous souhaitons mettre en place un jardin partagé.

Enfin, nous souhaitons permettre aux familles de la structure de s'investir autour des actions du centre social Boilly : les maraudes seront mis à l'honneur avec

mobilisation des familles dans un esprit de récupération (vêtements, jouets), confection de gâteaux par exemple.

# ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITÉ

### Posture d'écoute active

Chaque jour, l'équipe éducative se rend disponible pour assurer un échange de qualité avec les usagers de la crèche. La bienveillance est au cœur de nos pratiques.

### **Affichages**

Un espace affichage permet de communiquer avec les familles sur différents sujets : réalisations des enfants, ateliers à venir, manifestations et temps fort au sein de la petite crèche « Jean Lamarque » ou au centre social Boilly, présentation des nouveaux enfants, stagiaires et professionnels le cas échéant.

Pour 2023/2024, nous souhaiterions mettre en place un « espace éphémère » à destination pédagogique.

Il nous permettra de « zoomer » sur une pratique professionnelle ou mettre à l'honneur une action. A travers une communication très visuelle, nous souhaitons sensibiliser les parents de la structure à une pratique en particulier (par exemple: la motricité libre, le confort vestimentaire, le jardin...) ou une action (en 2023, nous mettons à l'honneur la Trisomie 21 en exposant des chaussettes dépareillées).

Nous souhaitons que cet espace soit en lien avec les questionnements des familles, les situations vécues à un moment T au sein de la structure et le comité des usagers à venir.

# PARTENARIATS EXTERIEURS

### Lien avec les lieux culturels

- Un partenariat est mis en place avec la médiathèque de TOURCOING dans le cadre d'un prêt de livres. Nous pouvons donc emprunter de nombreux livres et renouveler les histoires lues aux enfants sur différents thèmes en lien avec nos projets.
- Un second partenariat est mis en place avec la ludothèque de TOURCOING dans le cadre d'un prêt de jeux. Les professionnels peuvent s'y rendre accompagnés de 5 enfants plusieurs fois par an. Nous y incluons également les parents de la structure.
- Sorties ponctuelles dans le cadre d'animations culturelles.

### Liens avec le REAAP

🔪 Interventions de professionnels dans le cadre d'ateliers parents enfants, de groupes de paroles à destination des familles



### Lien avec les écoles et les centres sociaux

- Participation à des évènements culturels communs avec les écoles du quartier et le Centre Social Boilly comme le Carnaval (cette année il aura lieu le 13/04/2023). Nous aimerions organiser un partenarial construit autour de la passerelle crèche/école.
- Partenariat inter-centres. Pour 2023/2024, nous mettons en place un partenariat avec la petite crèche Polichinelle du centre social de l'Alma à Roubaix autour d'ateliers contes et autres manifestions.

### Lien autour de la santé, de la prévention

- En lien avec la référente PMI, nous accueillons un ou plusieurs enfants sur des plages horaires de 3 à 6 heures par semaine et par enfant en place d'éveil. La référente PMI met en lien la famille repérée et la structure dans le cadre de notre mission de soutien à la parentalité et d'égalité des chances pour chaque enfant.
- En lien avec la coordinatrice enfance en difficulté de la ville de TOURCOING, nous favorisons l'accueil de 5 enfants présentant un handicap ou une maladie chronique en lien avec le CAMSP et le CMP. Elle nous accompagne dans le suivi de ces enfants en accueil spécifique.

# PROJET SPECIFIQUE EN LIEN AVEC UN ENJEU SOCIETAL

### Partenariat avec l'EHPAD Les ACACIAS situé 2 rue des Carliers à TOURCOING

Ce projet a pour objectif de créer un tissu social entre la petite crèche « Jean Lamarque», ses usagers et les seniors de la maison de retraite les Acacias.

En 2023, nous remettons l'accent sur ce projet avec plusieurs échanges : 13/03/2023, 22/05/2023, 11/07/2023. D'autres dates restent encore à venir.

Pour les enfants, la relation aux aînés est une source importante de savoirs, d'apprentissages avec des adultes qui « prennent le temps » et de favoriser le lien intergénérationnel.

Les rencontres sont organisées en transversalité avec le référent enfance du centre social Boilly.



# ACTIONS CITOYENNES ET ECORESPONSABLES EN LIEN AVEC LE DEVELOPPEMENT DURABLE

### Actions citoyennes

- En transversalité avec le centre social Boilly et la référente famille, pour 2023/2024 nous souhaitons nous investir équipe et familles dans la récupération de vêtements, petites puériculture et jeux, la collecte de denrées alimentaires pour bébés en vue des Maraudes qui ont lieu tous les mois au Centre Social Boilly.
- Nous souhaitons également proposer à nos familles de s'investir à travers la confection de gâteaux qui sont distribués lors des Maraudes.

### <u>Actions écoresponsables – démarche green</u>

- Utilisation de produits écoresponsables : produits d'hygiène écologiques
- Nous favorisons les ateliers à partir de matériaux recyclés
- Nous avons pour projet la mise en place d'un jardin partagé au sein de la structure



Exemple de matériel de récupération pour les ateliers

# LE PROJET D'ACCUEIL

# PRESENTATION DE LA STRUCTURE

## <u>Présentation de la petite crèche « Jean Lamarque »</u>:

La petite crèche « Jean Lamarque » est gérée par l'Association (Loi 1901) du Centre Social Boilly, dont le Directeur est Monsieur Abdel HASSAINI. Elle a été agréée par l'arrêté du 28 octobre 2011. Elle est financée avec la participation du centre social Boilly, de la Ville de Tourcoing, de la Caisse d'Allocations Familiales du Nord conformément à l'agrément délivré par la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Conformément au décret 2021-1131 du 30 Août 2021, la petite crèche « Jean Lamarque » fait partie des EAJE qui offrent avec le concours du référent « Santé et Accueil Inclusif », un accueil individualisé et inclusif de chacun des enfants, notamment ceux présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique, grave, un accompagnement spécifique dans le cadre de locaux adaptés. Elle favorise la socialisation des enfants au sein d'un collectif adapté aux activités proposées. Les enfants et leurs familles y sont accueillis dans le respect de la différence, dans le strict principe de laïcité et dans l'esprit de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant du 20 Novembre 1989.

La petite crèche « Jean Lamarque » est ouverte de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Différents types d'accueil sont proposés à la petite crèche « Jean Lamarque » de façon à nous adapter aux demandes de chaque famille :

L'accueil régulier est proposé aux familles souhaitant un mode de garde régulier. Le besoin est connu à l'avance et encadré par les horaires prévisionnels du contrat d'accueil de l'enfant.

L'accueil occasionnel est proposé aux familles dont le besoin est ponctuel. Les besoins sont connu à l'avance et les horaires d'accueil convenus avec la directrice.

(L)accueil d'urgence est proposé de façon exceptionnel et non anticipé. Il est limité dans le temps.

l'accueil en place d'éveil est proposé en partenariat avec la Protection Maternelle Infantile. La PMI nous sollicite dans l'accueil de familles dites « fragilisées » et en soutien à la parentalité. Ce partenariat confirme notre mission d'accueil, d'égalité des chances et de soutien parental.

# PRESENTATION DE LA STRUCTURE

La petite crèche « Jean Lamarque » est fermée généralement :

- O 1 semaine aux vacances scolaires d'Avril
- 4 semaines en Août
- O Au pont de l'ascension
- 1 semaine en fin d'année civile

Dès septembre 2023, tous les premiers mardis de chaque mois, la structure ferme à partir de 16H00, l'équipe étant en réunion pédagogique de 16H00 à 18H00.

La structure ferme également ses portes deux jours avant les vacances annuelles d'été afin de remettre la structure en état en vue de la nouvelle année scolaire, ainsi que le premier lundi de reprise (généralement fin Août) qui est une journée pédagogique

Aux temps forts de l'année (Carnaval, Fête d'été et Fête de fin d'année), la structure **ferme à 13H30** afin d'anticiper la mise en place de l'après-midi.

# PRESENTATION DE LA STRUCTURE

## Les différents espaces de vie

L'espace des petits est aménagé pour offrir un lieu cocooning et apaisant. Il est propice à l'éveil sensoriel (lumières et colonne à bulles) et au développement psychomoteur pour le 4 pattes et le début de la marche avec des tapis, et du petits mobiliers sur lesquels les enfants peuvent prendre appui.

L'espace des moyens/grands est pensé de façon à leurs offrir un large espace propice aux jeux moteurs et aux jeux symboliques. L'aménagement de la salle de jeu pensé par l'équipe, favorise la découverte, l'imagination, l'épanouissement et l'exploration des plus grands.

De plus nous avons à disposition un espace ressourcement avec des tapis, coussins, fauteuils et livres et un espace repas avec de petites tables spécialement conçues pour la morphologie des jeunes enfants

A différents moments de la journée l'équipe propose aux enfants de se retrouver ensemble dans la grande salle, cette rencontre permet aux petits et aux grands de se rencontrer et de partager des jeux ensemble.

Ainsi la petite crèche « Jean Lamarque » est composée des pièces suivantes :

Un hall d'entrée

Une salle pour les plus petits

Une salle pour les moyens/grands

Une salle de change

Un dortoir

Une cuisine réservée au personnel

Une buanderie réservée au personnel



Espace repas



Espaces motricité

# PRESENTATION DE L'EQUIPE

Les enfants sont pris en charge par une équipe de professionnels de la petite enfance qui veille à leur bien-être et à leur développement. Le personnel travaillant dans la petite crèche « Jean Lamarque » et participant à l'encadrement des enfants doit répondre aux qualifications et aux exigences relatives au taux d'encadrement prévues par les dispositions règlementaires (cf. décret du 2010 ou 613 du 07 juin 2010). L'ensemble du personnel est soumis au secret professionnel.

### L'équipe est composée de :

- Duquesnoy Camille : Directrice de la structure (Educatrice de jeunes enfants)
- Sanmaz Christelle : Educatrice de jeunes enfants, continuité de direction
- Simmons Ellena : Infirmière, référente santé et accueil inclusif (RSAI)
- Guimarez Lydie : Auxiliaire de puériculture
- Lowick Cindy : Animatrice petite enfance (diplôme de puéricultrice Belge)
- Ghammouri Charlotte : Animatrice petite enfance (BEP carrière sanitaire et sociale)
- Rasson Touria : Animatrice petite enfance (CAP petite enfance)
- Loulaji Sonia : Agent d'Entretien
- Médecin Référent : Dr Willem qui intervient une fois toutes les 6 semaines durant deux heures.

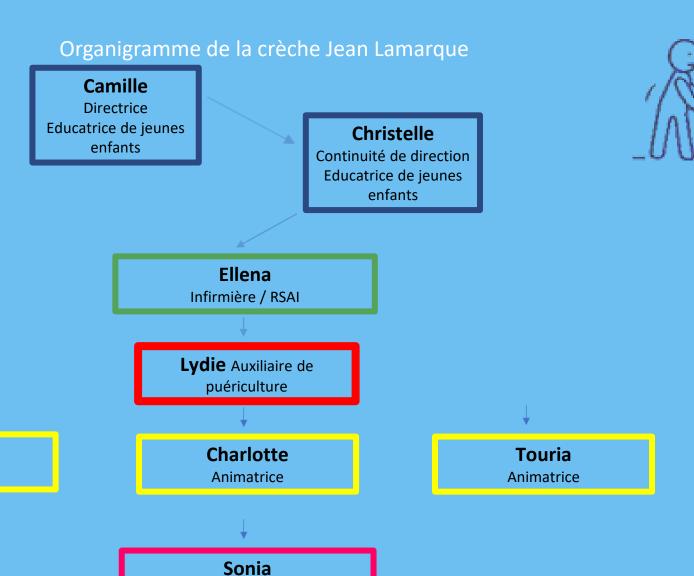
# PRESENTATION DE L'EQUIPE



Cindy

Animatrice

crèche



Agent de service



# PRESENTATION DE L'EQUIPE

### La fonction de chacun

La directrice est chargée de la gestion administrative de la structure, elle organise le planning du personnel en respectant les taux d'encadrement et les qualifications du personnel. Elle est responsable de la bonne application des règles d'hygiène et de sécurité exigées. Elle est garante de la mise en œuvre, de l'application et du réajustement du projet d'établissement. Elle fait appliquer les dispositions du présent règlement de fonctionnement. Elle est garante de la partie budgétaire de la structure.

L'éducatrice de jeunes enfants (EJE) : elle est garante du projet éducatif au sein de la petite crèche « Jean Lamarque », elle veille au respect du rythme de l'enfant, à son éveil et l'aide à traverser les grandes étapes de son développement. Elle adapte les moyens d'expression aux besoins des enfants. Elle est le lien éducatif entre la petite crèche « Jean Lamarque » et le centre social Boilly. Elle accompagnement l'équipe dans les missions éducatives, l'application du projet éducatif et la mise en place des temps forts qui animent la structure tout au long de l'année. Fonction de la continuité de direction : organise la délégation des responsabilités pendant l'absence de la directrice, la prise de décision, les procédures à mettre en œuvre en fonction de situations.

L'infirmière: elle est responsable de l'hygiène, de l'application du protocole médical et de la sécurité sanitaire de la structure, elle assure et coordonne le suivi médical de chaque enfant en collaboration avec le médecin de la structure en parallèle de sa mission de santé et accueil inclusif et de sa référence pour les enfants porteurs de handicap. A ce titre, c'est elle qui fait le lien entre la maison et la petite crèche « Jean Lamarque », elle mène les rencontres avec les partenaires et effectue un suivi assidu de chacun de ces enfants (sur le terrain et par écrit).

L'auxiliaire de puériculture (AP) assure les soins et veille à l'épanouissement et au bien-être de chaque enfant. Elle est sensibilisée aux questions d'hygiène et de sécurité et aux besoins nutritionnels des enfants. Elle observe les besoins individuels des enfants et participe à l'animation d'ateliers ludiques. L'auxiliaire de puériculture seconde l'infirmière dans les prises de poids, elle est garante des soins particuliers donnés aux enfants et aux traitements en l'absence de l'infirmière.

Les animatrice petite enfance : elles répondent aux besoins des enfants individuellement ou en groupe, assurent la surveillance et les soins, mènent des activités d'éveil et sont acteurs dans la mise en place des temps forts de la structure.

Le médecin référent de la structure: contrôle l'hygiène générale de la structure, donne des conseils, forme l'équipe et s'assure de la bonne santé des enfants. IL exerce une mission de prévention, veille au respect des règles d'hygiène au sein de la structure, assure la visite d'admission des enfants de moins de quatre mois - des enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques, valide les protocoles médicaux de la petite crèche, valide la mise en place des protocoles d'accueil individualisé (PAI) en cas de situations particulières.

L'agent d'entretien : elle veille à garder l'environnement propre et convivial. Elle assure le réchauffage des repas, elle est garante du rangement de la structure, du stockage et de la réception des livraisons. Elle entretien les locaux, le matériel et le linge.

# COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

### Réunions internes au sein de l'EAJE

- o Réunions/actions de formation aux dispositifs d'urgence, au protocole médicaux, aux dispositifs de P.A.I pour chaque professionnel de la structure. Objectif: être à jour dans les connaissances des protocoles et dispositif et pouvoir accompagner de façon optimale chaque enfant. En 2023, l'équipe sera formée à la mort subite du nourrisson.
- o Réunions pluridisciplinaires de suivi des enfants en accueil spécifiques (1 à 2 fois/an) avec le RSAI, la directrice, le CAMSP et la coordinatrice enfance en difficulté de la ville de TOURCOING en présentiel. Objectif: harmoniser l'accueil des enfants porteurs de handicap, faire un point d'étape sur les enfants en situation de handicap. La petite crèche « Jean Lamarque » fait partie du réseau RIIEH (Réseau intercommunal interinstitutionnel enfance handicap) regroupant 6 villes : Roubaix, Mouvaux, Tourcoing, Marcq-en-Barœul, Wasquehal, Wattrelos et l'association Les papillons Blancs. De plus, une convention est signée entre la Ville de TOURCOING et le CAMPS permettant une transversalité des actions avec la petite crèche « Jean Lamarque » .
- o Réunions RSAI, EJE et directrice une fois tous les 2 mois. Objectif: échanger autour du quotidien des enfants: PAI, évolutions, projets, informations diverses.
- Réunion pédagogique 1 fois par an pour l'ensemble de l'équipe éducative. En 2023, cette réunion aura lieu le 28 Août. Objectif: sensibiliser l'équipe à des pratiques éducatives de haute qualité, dynamiser la conduite des projets de l'année, créer la feuille de route éducative de l'année.
- o Réunions tous les mardis entre la Directrice et sa continuité EJE. Objectifs : échanger sur l'accompagnement de l'équipe et des familles au quotidien, analyse des situations particulières, construction des projets interne à la structure et en transversalité avec le centre social Boilly.
- o Réunions d'équipe tous les mois pour toutes les professionnelles. Objectifs: échanges sur le fonctionnement de la structure et le quotidien des enfants, accompagnement par espace de vie, d'analyse de pratiques, des projets en cours, des événements à venir.

# COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

### Les professionnelles bénéficient

- Des groupes d'analyse de pratique conjoints sur la Bourgogne deux à trois fois par an
- D'un entretien professionnel une fois par an. Cet entretien permet aux professionnels, à la directrice de la structure et au directeur du Centre Social Boilly d'échanger autour des pratiques, des souhaits de formation, d'évolution et de se fixer des objectifs de travail pour l'année à venir.
- Le centre social Boilly met à disposition des salariés un référentiel de formation dans le but d'organiser des formations individuelles ou en collectif.

  Nous accompagnons également nos professionnels dans la Validation des Acquis d'Expérience (VAE). Pour ce faire, en 2023, un professionnel partira en stage plusieurs semaines dans le cadre de sa VAE.

### Réunions externes

Plénières : toutes les semaines, le lundi matin (hors vacances scolaires) avec l'ensemble des responsables du Centre Social Boilly.

Objectifs : faire le point sur les différents projets, sur les parties budgétaires et organisationnelles, orientations des familles dans le cadre de l'insertion

Réunions de coordinateurs : une fois par mois avec les coordinateur famille, enfance, jeunesse, la directrice de la petite crèche « Jean Lamarque » et sa continuité.

Objectifs : réflexion et mise en place de nos actions de transversalités Centre social Boilly / Petite crèche « Jean Lamarque », échanges de pratiques, mutualisation des projets, passerelle avec les ACM

❖ Assemblée Générale : une fois par an. Pour 2023, elle aura lieu le 25 Mai

Objectifs : présenter le bilan et les projets réalisés de l'année précédente.

Réunion avec la référente CAF : à la demande, au minimum une fois par an.

Objectifs : se mettre à jour des dernières réglementation CAF, échange autour des projets, du REAAP, des financements et du règlement de fonctionnement.

❖ Visite PMI : une fois par an. Le département statut également sur l'agrément et les conventions.

Objectifs : faire le bilan de l'année écoulée, présenter la structure, ses projets et besoins, répondre aux exigences de la PMI en matière de documents officiels (protocoles, règlement de fonctionnement, projets) et d'aménagement de la structure avec le soutien de la municipalité et en lien avec l'agrément.

- Rencontres avec la Mairie : avec la coordinatrice enfance en difficulté de la ville, lien avec le service petite enfance et avec le service technique de la ville de TOURCOING.
- Mise en relation avec le CAMSP, le CSM, le CMP, la PMI : suivi des accueils spécifiques en lien avec la coordinatrice enfance en difficulté de la ville de TOURCOING.

# ROLE DE PREVENTION MÉDICO-SOCIAL

L'Accueil d'enfants dont les parents rencontrent des difficultés financières, professionnelles ou inscrits dans des parcours d'insertion

A la petite crèche « Jean Lamarque », chaque année nous favorisons l'accueil des enfants de parents engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle en lien avec la référente RSA du Centre Social Boilly. Nous réservons 3 places pour ces familles.

### L'Accueil d'enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chronique

Nous accueillons dans notre structure des enfants qui nous sont orientés par la Coordinatrice enfance en difficulté de la Ville de TOURCOING et par la PMI. Nous disposons de places en accueils spécifiques (ville) et places en accueils d'éveil (Pmi). Nous pouvons également orienter des familles arrivées en accueil classique sur un accueil spécifique.

Chaque enfant en situation de handicap ou ayant une maladie chronique accueilli au sein de notre structure dispose d'un Projet d'Accueil Individualisé. Celui-ci reprend les différents objectifs de notre accompagnement, besoins spécifiques, traitements médicaux et les dispositions et aménagement de l'espace à privilégier pour l'accueil de l'enfant dans les meilleures conditions. Pour soutenir les parents dans l'accompagnement de leurs enfants, nous accueillons si nécessaire les professionnels (notamment du CAMPS) pour des temps adaptés.

Des rencontres avec les parents, la directrice, l'infirmière de la structure et ces partenaires sont régulièrement faites afin de réajuster le projet et notre accompagnement suivant l'évolution de l'enfant. Il nous arrive également d'orienter des familles à rencontrer des partenaires extérieurs pour des enfants chez qui nous repérons des difficultés particulières, notamment au CAMSP ou au CMP.

(Article L 114.1 et L 114 - 2 du Code d'Action Sociale et des Familles C.A.S.F; Articles R. 23-24 du Code de la Santé Publique C.S.P)

# LE PROJET EDUCATIF

## NOS MISSIONS

### Pour rappel:

Selon le code de la santé publique -Article R2324-17, les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants ont pour missions de :

• Veiller à la santé, à la sécurité, au bien être et au développement des enfants accueillis

Nos locaux sont adaptés pour garantir la sécurité, le bien être et le développement des enfants accueillis. Notre équipe est formée et nous faisons évoluer sans cesse notre pratique afin d'accompagner au mieux chaque enfant grâce à nos observations, réflexions qui font le support de notre projet pédagogique.

• Accueillir les enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique

Nous accueillons dans notre structure des enfants qui nous sont orientés par la Coordinatrice Enfance en Difficulté de la Ville de Tourcoing et par la PMI. Nous disposons de places en accueils spécifiques (ville) et places en accueils d'éveil (Pmi).

Pour rappel, chaque enfant en situation de handicap ou ayant une maladie chronique accueilli au sein de notre structure dispose d'un Projet d'Accueil Individualisé. Celui-ci reprend les différents objectifs de notre accompagnement, besoins spécifiques, traitements médicaux et les dispositions et aménagements de l'espace à privilégier pour l'accueil de cet enfant dans les meilleures conditions.

• Aide les parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et leur vie familiale

Afin d'accompagner et de favoriser l'insertion professionnelle des parents accueillis au sein de structure, nous adaptons dans la mesure du possible, les contrats d'accueil des familles en fonction de leurs besoins qui évoluent et des places disponibles.

# NOS VALEURS

Les neurosciences éducatives nous apprennent que le cerveau se développe de 35 à 85% entre la naissance et 5 ans, en fonction des relations permanentes que l'enfant vit avec son entourage et son environnement.

En nous confiant leurs enfants, les familles nous donnent un rôle essentiel : contribuer à leur bien-être et au développement de toutes leurs potentialités.

### Nous axons notre travail sur:

- une pédagogie basée sur la bienveillance envers l'enfant accueilli et sa famille
- un accompagnement basé sur l'écoute et l'empathie
- et une relation de respect mutuel.

# NOS OBJECTIFS EDUCATIFS

- Favoriser l'autonomie du jeune enfant : pour 2023/2024 nous mettons l'accent sur l'autonomie au repas en fonction de l'âge de l'enfant et de ses capacités.
- Apprendre à l'enfant à gérer ses émotions et à s'exprimer : thématique des ateliers parents-enfants 2023 autour des émotions
- Accompagner l'enfant à intégrer les règles de vie et à vivre avec les autres.
- Préserver la santé de l'enfant et contribuer à son bien être au quotidien.
- Accompagner les parents dans leurs rôles et compétences
- Eveille l'enfant notamment en terme artistique et culturel
- Favoriser l'égalité filles/garçons

# MOYENS MIS EN PLACE

Des locaux adaptés

Une équipe qualifiée et la formation continue

Un projet pédagogique sans cesse en évolution

### Ouverture vers l'extérieur grâce :

- A nos partenaires
- Au travail en transversalité avec le centre social Boilly : maraude, participation aux évènements (portes ouvertes, carnaval, fêtes, évènement familiaux)

Ce projet d'établissement est sans cesse en évolution grâce à nos observations, réflexions et échanges que nous avons mis en place lors des réunions pédagogiques mensuelles.

Comme mentionné précédemment, nous avons une volonté de solliciter les familles de notre structure et de mettre en place un Comité des usagers. Il permettra de recueillir leurs avis et d'évaluer nos services dans une démarche d'amélioration de la qualité des services rendus aux habitants du territoire.

# ZOOM SUR UNE JOURNEE TYPE

Pour les petits :

8h30 Accueil des enfants, jeux libres

9h/9h30 Accompagnement à la sieste pour les enfants qui en ont besoin

9h30 Comptines

10h Activités proposées / Fin des accueils

11h15 Repas

12h Accompagnement à la sieste

15h15 Goûter

16h Activités proposées / début des départs

17h30 Départ des enfants, fermeture de la structure

Pour les moyens / grands :

8h30 9h30 Accueil des enfants, jeux libres

9h30 Comptines

10h Activités proposées / fin des accueils

11h30 Repas

12h30 Accompagnement à la sieste pour les enfants qui restent en journée

15h00 Temps de regroupement

15h30 Goûter

16h00 Activités proposées / début des départs

17h30 Départ des enfants, fermeture de la structure

# CHARTE D'ACCUEIL DU TOUT PETIT

Faire confiance à l'enfant

Valoriser et encourager ses compétences

Respecter ses émotions

Respecter son intimité

Respecter le rythme de chacun

Porter la même attention à tous les enfants

Proposer sans jamais forcer

Toujours se mettre à hauteur de l'enfant

Mettre des mots sur les actes vécus par l'enfant

Ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille

Ne pas brusquer l'enfant tant dans la parole que dans les gestes

Laisser les « doudous » à disposition

# LA CHARTE DE LA LAICITE DE LA BRANCHE FAMILLE AVEC SES PARTENAIRES

ARTICLE 1 : LA LAÏCITE EST UNE REFERENCE COMMUNE La laïcité est une référence commune à la branche Famille et ses partenaires. Il s'agit de promouvoir des liens familiaux et sociaux apaisés et de développer des relations de solidarité entre et au sein des générations.

ARTICLE 2 : LA LAÏCITE EST LE SOCLE DE LA CITOYENNETE La laïcité est le socle de la citoyenneté républicaine qui promeut la cohésion sociale et la solidarité dans le respect du pluralisme des convictions et de la diversité des cultures. Elle a pour vocation l'intérêt général.

ARTICLE 3 : LA LAÏCITE EST GARANTE DE LA LIBERTE DE CONSCIENCE La laïcité a pour principe la liberté de conscience. Son exercice et sa manifestation sont libres dans le respect de l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 4 : LA LAÏCITE CONTRIBUE A LA DIGNITE DE LA PERSONNE ET A L'EGALITE D'ACCES AUX DROITS La laïcité contribue à la dignité des personnes, à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'accès aux droits et au traitement égal de toutes et de tous. Elle reconnait la liberté de croire et de ne pas croire. La laïcité implique le rejet de toute violence et de toute discrimination raciale, culturelle, sociale et religieuse.

ARTICLE 5 : LA LAÏCITE GARANTIT LE LIBRE ARBITRE ET PROTEGE DU PROSELITYSME La laïcité offre à chacune et à chacun les conditions d'exercice de son libre arbitre et de la citoyenneté. Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix.

ARTICLE 6: LA BRANCHE FAMILLE RESPECTE L'OBLIGATION DE NEUTRALITE DES SERVICES PUBLICS La laïcité implique pour les collaborateurs et administrateurs de la branche Famille, en tant que participant à la gestion du service public, une stricte obligation de neutralité ainsi que d'impartialité. Les salariés ne doivent pas manifester leurs convictions philosophiques, politiques et religieuses. Nul salarié ne peut notamment se prévaloir de ses convictions pour refuser d'accomplir une tâche. Par ailleurs, nul usager ne peut être exclu de l'accès au service public en raison de ses convictions et de leur expression, dès lors qu'il ne perturbe pas le bon fonctionnement du service et respecte l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 7 : LES PARTENAIRES DE LA BRANCHE FAMILLE SONT ACTEURS DE LA LAÏCITE Les règles de vie et l'organisation des espaces et temps d'activités des partenaires sont respectueuses du principe de laïcité en tant qu'il garantit la liberté de conscience. Ces règles peuvent être précisées dans le règlement intérieur. Pour les salariés et bénévoles, tout prosélytisme est proscrit et les restrictions au port de signes ou tenues manifestant une appartenance religieuse sont possibles si elles sont justifiées par la nature de la tâche à accomplir et proportionnées au but recherché.

ARTICLE 8 : AGIR POUR UNE LAÏCITE BIEN ATTENTIONNEE La laïcité s'apprend et se vit sur les territoires selon les réalités de terrain, par des attitudes et manières d'être les uns avec les autres. Ces attitudes partagées et à encourager sont : l'accueil, l'écoute, la bienveillance, le dialogue, le respect mutuel, la coopération et la considération. Ainsi, avec et pour les familles, la laïcité est le terreau d'une société plus juste et plus fraternelle, porteuse de sens pour les générations futures.

ARTICLE 9: AGIR POUR UNE LAÏCITE BIEN PARTAGEE La compréhension et l'appropriation de la laïcité sont permises par la mise en œuvre de temps d'informations, de formations, la création d'outils et de lieux adaptés. Elle est prise en compte dans les relations entre la branche Famille et ses partenaires. La laïcité, en tant qu'elle garantit l'impartialité vis-à-vis des usagers et l'accueil de tous sans aucune discrimination, est prise en considération dans l'ensemble des relations de la branche Famille avec ses partenaires. Elle fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement conjoints.

# CONCLUSION

Nous sommes fières de porter ce projet au quotidien. En tant que professionnels petite enfance, nous mettons toute notre énergie au service du bien-être et de l'épanouissement des enfants accueillis.

A travers les ateliers proposés et le quotidien, nous répondons à notre mission d'accompagnement de l'enfant tout en faisant de lui un acteur actif de son développement.

A travers les 6 axes que nous vous avons présenté, l'enfant va pouvoir développer, au sein de la structure, l'ensemble de ses potentialités pour en faire l'adulte de demain.

Notre projet, tourné vers les familles, traduit notre volonté de travailler en coéducation. La confiance réciproque qui en naît nous permet de remplir notre mission de soutien à la parentalité dans un esprit de respect mutuel et de convivialité.

C'est également grâce aux différents acteurs et institutions qui gravitent autour de la structure que nous pouvons vous proposer ce projet. Merci à eux de leur engagement quotidien au service de la petite enfance.

Camille DUQUESNOY, directrice

et l'ensemble de l'équipe éducative de la petite crèche « Jean Lamarque »